

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

ABONNEMENT SCOLAIRE

Abonnement annuel au prix de 115€, permettant d'effectuer deux voyages par jour d'école sur les lignes régulières, valable du 02 septembre 2024 au vendredi 04 juillet 2025.

ABONNEMENT ILLIMITE

Abonnement annuel ou mensuel, prix en fonction du quotient familial du foyer, valable un an ou un mois de date à date, dès la 1ère validation.

Abonnement	Quotient Familial (QF)	Tarif Mensuel	Tarif Annuel
Plein Tarif		22 €	176 €
Solidaire 1	QF de 550 € à 749 €	11 €	88 €
Solidaire 2	QF de 350 € à 549 €	8 €	64 €
Solidaire 3	QF jusqu'à 349 €	5 €	40 €

Documents à joindre pour une première inscription :

- 1 photocopie de la carte d'identité
- 1 photocopie de l'attestation de quotient familial de moins de 3 mois éditée par la CAF ou la MSA si le quotient familial est inférieur à 750€ avec le nom du futur abonné (document valable 1 an)
- le règlement de l'abonnement et 3€ de frais de création de carte
- 1 photo d'identité si je m'inscris à distance

Documents à joindre pour un rechargement:

- 1 photocopie de l'attestation de quotient familial de moins de 3 mois éditée par la CAF ou la MSA si le quotient familial est inférieur à 750€ avec le nom du futur abonné (document valable 1 an, à renouveler tous les ans)
- le règlement de l'abonnement

Conditions générales de l'abonnement: *Aucun remboursement ne sera effectué.*

Pour tout paiement par chèque, le chèque devra être établi à l'ordre de STGA.

Renouvellement automatique possible sur la boutique en ligne (<https://transcom.monbus.mobi/>) pour toute souscription à un abonnement mensuel ou annuel.

Elève

Nom : Prénom : Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Email :

Autres :

Etablissement scolaire :

Classe : Arrêt de montée :

Ligne(s) empruntée(s) principalement :

En signant ce formulaire, le demandeur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente mentionnées au verso.

Fait à :, le

Signature du représentant légal

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ABONNEMENT ANNUEL ou MENSUEL

L'abonné ou le futur abonné devra remplir le formulaire d'inscription disponible à l'agence commerciale Transcom et/ou sur le site « transcom.fr ».

Documents à fournir

- le formulaire dûment rempli
- photocopie de la carte d'identité pour une 1^{ère} inscription
- photo d'identité récente (pour création de la carte si faite par correspondance)
- d'une photocopie de l'attestation de quotient familial de moins de 3 mois éditée par la CAF ou la MSA avec le nom du futur abonné, si le quotient familial est inférieur à 750€
- règlement du prix de l'abonnement et les frais de création de la carte 3€ (si 1^{ère} inscription)

Abonnement Scolaire et Annuel/Mensuel Illimité

L'abonnement scolaire est réservé aux personnes scolarisées.

L'abonnement scolaire est annuel. Il permet d'effectuer deux voyages par jour d'école sur les lignes régulières.

L'abonnement illimité est ouvert à tous. Le prix est en fonction du quotient familial du foyer, valable un an ou un mois de date à date.

L'abonnement illimité est annuel ou mensuel. Il permet d'effectuer des voyages en illimité sur les lignes régulières.

Pour pouvoir acheter un abonnement, vous devez avoir une carte. Cette carte est nominative, délivrée à l'agence pour un coût de 3€ de frais de création. La carte est valable à vie.

La validation de votre carte est obligatoire à chaque montée dans le bus. En cas de non validation de votre carte, le conducteur refusera l'accès de son bus au fraudeur.

La carte est établie sous quelques jours. Elle est à retirer à l'agence commerciale Transcom. Toutefois, elle peut être expédiée à l'abonné par courrier sur demande si le dossier est complet. Dans ce cas, Transcom ne pourra pas être tenu pour responsable de sa non réception.

Duplicata

En cas de perte, vol ou détérioration de votre carte, faites une demande de duplicata à l'agence commerciale Transcom. La nouvelle carte vous sera remise pour 3€. En cas de dysfonctionnement ou d'une usure normale de la carte, le duplicata est effectué gratuitement.

Rappel : l'abonné ne peut voyager sans titre.

Remboursement

Aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le motif invoqué.

Réclamation

L'agence commerciale Transcom est à votre écoute pour vos suggestions ou réclamations :

Par courriel : agence.transcom@stga.fr

Par courrier : STGA 48 rue de Bellefonds – 16100 COGNAC

A l'agence : Agence Transcom Place Gambetta à Cognac

Sur le site internet : « transcom.fr » rubrique « service client ».

Le client qui ne serait pas satisfait de la réponse apportée à sa réclamation par la STGA pourra adresser sa demande au Médiateur Tourisme et Voyage.

Aucune demande ne sera recevable en l'absence de saisine préalable du service client de la STGA.

Le Médiateur Tourisme et Voyage peut être saisi directement par internet en téléchargeant le formulaire de saisine : <http://www.mtv.travel> et en le retournant complété à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80 303 – 75823 Paris Cedex 17 »

Droit d'accès et de rectification à l'information

Le réseau Transcom reste le seul destinataire des informations recueillies. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, toute personne bénéficie du droit d'accès et de rectification dans les conditions définies par la loi, pour toute information la concernant figurant en fichier informatique.